Communiqué de presse

Renforcement des relations entre les services industriels de Lausanne et le Groupe CVE-Romande Energie

---

La branche de l'électricité dans le canton de Vaud annonce sa volonté de se renforcer par des accords entre ses deux acteurs majeurs : le Groupe CVE–Romande Energie et les Services industriels de Lausanne (SIL). Les deux partenaires visent une collaboration d'abord opérationnelle (à travers une société informatique commune à créer), puis institutionnelle (par une augmentation de la participation de Lausanne dans le capital de la CVE).

Les SIL doivent remplacer leur système informatique au plus tard en 2005. Dès le début 2002, des réflexions ont été conduites entre les responsables du Groupe CVE-Romande Energie et ceux des Services industriels de Lausanne pour examiner les possibilités, le cadre et les limites d'une collaboration dans ce secteur hautement stratégique. Les discussions se sont orientées vers l'intention de créer une société commune, dans le but de réaliser et d'exploiter une plate-forme informatique ainsi que de fournir des services dans les domaines des énergies, des fluides, des télécommunications, des services associés et de la gestion de la clientèle.

Le projet est aujourd'hui sous toit. Le capital initial de la société, d'un montant de Fr. 2 millions, serait réparti à égalité entre les partenaires. Son siège serait à Lausanne. La Ville de Lausanne apporterait Fr. 1 million en espèces et l'autre moitié serait apportée en nature par le Groupe CVE-Romande Energie qui a déjà développé la plus grande partie du concept commun envisagé et l'apporterait en dotation pour Fr. 1 million.

Les distributeurs vaudois d'électricité, réunis à l'enseigne d'Enerdis et de Sinergis, qui achètent ou complètent leur énergie électrique respectivement auprès de Romande Energie et des Services Industriels de Lausanne, ont été invités dès le début du projet, à participer à cette société informatique commune. Des décisions sont attendues prochainement.

Pour réaliser ce projet, la Municipalité lausannoise demandera au Conseil communal la réaffectation de Fr. 4,860 millions des crédits obtenus dans le cadre du préavis N° 201 du 1er mars 2001, pour mettre en œuvre un programme complet de gestion intégrée comprenant 8 modules, y compris un *Customer Relationship Management*, CRM, en lieu et place des 2 modules prévus alors et pour le même prix.

En outre, le Groupe CVE-Romande Energie entend marquer par un acte institutionnel fort cette collaboration avec Lausanne en lui proposant un siège à son Conseil d'administration.

De son côté, à la fois pour concrétiser sa volonté durable de collaboration et pour participer, par une contribution volontaire, au maintien d'une présence publique forte dans ce Groupe, la Municipalité demandera encore au Conseil communal l'autorisation d'acquérir des actions supplémentaires de la CVE à hauteur de Fr. 12 millions.

La direction des Services industriels de Lausanne

Le Groupe CVE-Romande Energie

Pour tout renseignement complémentaire :

- Eliane Rey, directrice des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00
- Jean-Pierre Mitard, Directeur Marketing et Vente du Groupe CVE-Romande Energie, tél. 021 802 98 00

Lausanne / Morges, le 19 août 2003